



Syndicat Intercommunal des Eaux du Lodévois Note brève et synthétique C.A. 2018

1. Cadre général du Budget Eau du SIEL

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour le Syndicat; elle est disponible sur le site internet.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2018

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de la collectivité.

2. Section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services dévolus à la gestion de l'eau potable.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la facturation des redevances liées à la consommation en eau potable et aux travaux effectués pour les abonnés.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les dépenses à caractère général (analyses d'eau, produits de traitement, carburant, téléphone, électricité, assurances...), gestion du personnel, entretien des réseaux, achats de matières premières et de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, amortissements et intérêts des emprunts.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du Syndicat à financer lui-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Dépenses nature	Montant	Recettes nature	Montant
Dépenses courantes	283.943	Reprise excédent N-1	1.183.189
Charges de personnel	385.470	Remboursements divers	8.515
Autres charges	22.417	Redevances eau	1.405.508
Intérêts	43.855	Location antenne	4.467
Ajustements rôle	17.971	Autres	39.412
Amortissements	284.388		
Reversement Agence Eau	227.072		
TOTAL DEPENSES	1.265.116	TOTAL RECETTES	2.641.091
		<i>Excédent 2018</i>	<i>1.375.975</i>

RF
Sous-Préfecture de LODEVE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/02/2019
034-253400774-20190213-DE_2019_011-DE

3. Section d'investissement

a) Généralités

La section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement est lié à l'amélioration de la gestion de l'eau potable, des réseaux ou ouvrages existants, les créations d'ouvrages, recherches en eau, les extensions, l'achat de matériel, acquisitions de véhicules, etc.

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses nature	Montant	Recettes nature	Montant
Capital	70.081	Résultat reporté	478.550
Reprises de subventions	35.121	Subventions	89.806
Amélioration ressource	168.524	Emprunts	1.000.000
Extension, rénovation réseaux	315.470	Amortissements	254.388
Fuites, plombs	45.625		
Aménagement Espace Lergue	47.984		
Branchements neufs	29.899		
Matériel outillage	46.075		
Radio-relève	211.199		
TOTAL DEPENSES	969.978	TOTAL RECETTES	1.822.744
		<i>Excédent 2018</i>	<i>852.766</i>

4. Endettement de la Collectivité

Dette au 1.01.2018 : 1.457.324,77€

2006 : 200.000€ - 3.53% travaux de bassins

2007 : 320.000€ - 4.15% réseau Le Bosc

2010 : 350.000€ - 2.35% variable investissement global

2012 : 120.000€ - 4.36% schéma directeur eau potable

2013 : 150.000€ - 4.23% recherche 2° ressource

2016 : 300.000€ - 3.21% extensions de réseaux

2017 : 350.000€ - 1.93% radio-relève

2017 : 1.023.037€ - 1.50% plateforme technique les Tos - 700.000€ tirés à ce jour

2018 : 300.000€ - 1.91% réhabilitation réseaux

Annuité de l'exercice : 109.183,13€

Capital : 65.849.09€

Intérêts : 43.334.04€

✓ *Epargne brute* = excédent de fonctionnement – charges d'intérêt = **1.333.359€**
remboursement du capital en priorité, puis financement investissement

✓ *Epargne nette* = épargne brute – remboursement de la dette = **1.267.510€**
épargne disponible pour l'investissement

Dette au 31.12.2018 : 2.706.996,90€

5. Effectif de la collectivité

Service administratif : 4 agents

Service Technique : 6 agents plus un apprenti

Service Technique : 6 agents plus un apprenti
Sous-Préfecture de LODEVE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/02/2019
034-253400774-20190213-DE_2019_011-DE